

Bulletin Inter Paroissial

de l'Enclave des Papes - Grillon - Richerenches - Valréas - Visan

Courriel : paroisse-de-valreas@orange.fr ☎ Presbytère de VALRÉAS : 04. 90. 35. 02. 59.

Site internet : <https://www.enclave.paroisse84.fr> ou tapez **Paroisse de Valréas** dans votre navigateur



N° spécial 8
2020.05.07

INFORMATIONS

FUNÉRAILLES : à VALRÉAS, Louise MILLET née CHAUVET, 96 ans - Roger FIGUERAS 81 ans.
Nous les portons dans nos prières avec leurs familles et leurs proches.

DÉCONFINEMENT : le déconfinement permet la liberté de déplacement, même si pour l'instant les rassemblements autorisés ne peuvent pas dépasser 10 personnes. **En respectant les consignes sanitaires, reprendront à l'église de VALRÉAS** qui est restée toujours ouverte de 9 h 00 à 19 h 00 durant le confinement, l'Adoration le mercredi de 10 h 30 à 12 h 30 ainsi que les confessions qui se feront dans la sacristie (la distanciation nécessaire obligeant de parler plus fort) et l'Adoration du jeudi de 14 h 00 à 15 h 00.

MESSAGE DU CURÉ : la place de Marie dans la vie de l'Église et dans notre vie n'est pas une dévotion facultative comme peut l'être la dévotion à tel ou tel saint. Marie n'est pas seulement la plus grande parmi les saints. **En elle, l'Église reconnaît son image, son modèle.** En elle, l'Église se reconnaît dans sa nature profonde, sa vie intime, son avenir. **Ce qui est vrai de l'Église dans son ensemble est vrai pour chacun de nous.** Nous avons sans cesse à progresser dans 3 directions complémentaires.

- 1 / Mieux connaître Marie

Pour mieux connaître Marie, **il faut lire, étudier, méditer les passages du Nouveau Testament qui parlent d'elle.**

On dit parfois qu'ils sont peu nombreux. Mais ils sont fondamentaux par rapport à l'histoire du salut. Ils nous permettent de connaître Marie dans sa réalité historique et dans sa vocation unique au service de l'intervention de Dieu pour le salut des hommes.

Ces textes fondamentaux, ce sont les récits évangéliques de l'enfance de Jésus, les noces de Cana, la Croix, la Pentecôte, le texte de Saint Paul en Galates 4, 4, l'Apocalypse au chapitre 12.

Il est important aussi de lire les textes officiels de l'Église, notamment le chapitre 8 de la Constitution sur l'Église du Concile Vatican II.

- 2 / Mieux prier Marie

Nous avons à apprendre à prier plus intensément Marie, si nous la prions déjà, ou à apprendre à la prier, si nous ne le faisons pas. Pour cela, de nombreuses prières anciennes ou nouvelles sont à notre disposition. Nous pouvons composer nous-mêmes des prières à Marie.

Prier Marie, c'est en réalité entrer dans ses attitudes profondes, faire nôtres ses sentiments à l'égard du Père, du Christ, de l'Esprit-Saint, des hommes ; nous laisser apprivoiser par elle au dessein d'alliance de Dieu avec nous ; partager son souci d'annoncer l'Évangile ; lui permettre de nous évangéliser à travers notre vie et nos tâches apostoliques. En un mot, c'est faire d'elle comme un "milieu vital" où nous respirons un air imprégné du Christ.

- 3 / Mieux vivre avec Marie

Connaître et prier Marie nous conduisent à vivre avec elle notre vie ordinaire et nos tâches pastorales et missionnaires. Du commencement à la fin de sa vie, elle a été Servante du Seigneur en étant Mère du Fils de Dieu devenu homme. Sa gloire actuelle et sa royauté consistent toujours à être Servante du Seigneur. En elle se réalise le mieux ce qui définit le Christ : régner en servant.

En Marie, l'Église reconnaît ce qu'elle est et ce qu'elle doit être. En Marie, nous reconnaissons ce que nous sommes et devons être. Marie apprend à l'Église à être chrétienne. Marie nous apprend à être chrétiens.

Vivre avec elle, c'est nous "décentrer" de nous-mêmes pour nous "centrer" toujours plus dans notre prière, notre vie, notre action pastorale et missionnaire sur le Père qui a l'initiative de l'Incarnation, sur le Fils qui consent à cette initiative, sur l'Esprit-Saint par qui se réalise cette initiative. **Vivre avec Marie, c'est être des pèlerins de la foi** comme Abraham dont elle est la fille la plus réussie, et comme elle dont la vie a été un pèlerinage, parfois héroïque, dans la foi.

Vivre avec Marie, c'est prier dans la louange comme elle le fit dans le Magnificat **et dans l'intercession** comme elle le fit aux noces de Cana.

Vivre avec Marie, c'est partager l'amour de Dieu pour les hommes, surtout les petits et les affamés dont elle parle dans le Magnificat, sans oublier les puissants et les riches, afin qu'ils découvrent l'humilité et la pauvreté.

Vivre avec Marie, c'est tendre, dans la vie ordinaire et les tâches d'évangélisation, à la sainteté dont elle est, de par Dieu, le témoin dans son Immaculée Conception.

Vivre avec Marie, c'est garder l'espérance au Royaume dont elle est l'icône transparente.

Finalement, vivre avec Marie, c'est apprendre la valeur éternelle de notre vie de chaque jour, cette vie de chaque jour qui a été la sienne. Loin de nous éloigner de notre vie et de notre mission, Marie nous y ramène sans cesse, car c'est là qu'elle est devenue grande en étant la Servante du Seigneur.

FÊTE DES SAINTS : bien que le déconfinement commence le 11 mai, le Diocèse d'AVIGNON propose **de nous retrouver le dimanche 10 mai comme prévu, mais différemment**, pour fêter ensemble cette Fête des Saints.

Au programme : messe à 10 h 00 et chapelet à 15 h 30 (méditation des mystères Glorieux à la lumière des saints).

Vous pourrez suivre la Fête des Saints en direct sur RCF Vaucluse, la chaîne YouTube du diocèse et la page Facebook du diocèse.

Ces différentes pages sont accessibles directement à partir de notre site <https://www.enclave.paroisse84.fr>

CENTENAIRE DE LA CANONISATION DE JEANNE D'ARC : en mai 1920, le pape Benoît XV déclarait sainte Jeanne d'ARC. C'est un événement qui réjouit chaque année le cœur de milliers de personnes. À ORLÉANS, les fêtes johanniques sont un moment de joie et de communion. Malheureusement cette année, qui marque également le centenaire de la canonisation de Jeanne d'ARC, en raison du confinement imposé face à l'épidémie de covid-19, elles ont été annulées. Monseigneur Jacques BLAQUART, évêque d'ORLÉANS nous parle d'elle :

- **Qu'est-ce que la figure de Jeanne d'Arc nous enseigne ?**

Elle nous enseigne tout, absolument tout ! Il y a quelque chose de complet en elle. C'est à la fois une contemplative et une active.

Jeanne d'ARC va s'engager sur tous les plans : spirituel, politique et même économique en prenant soin des plus pauvres et en venant réinstaurer la paix sociale. Tout d'abord c'est une fille de Dieu, c'est ainsi que le Christ l'appelle. Mais c'est aussi une fille du peuple qui se retrouve en elle car elle en est proche, avec une attention toute particulière aux plus petits.

- En quoi cette période de confinement nous rapproche-t-elle d'elle ?

Il ne faut pas oublier que Jeanne d'ARC a été elle-même confinée. Pas seulement à ROUEN quand elle fut emprisonnée mais aussi à SULLY-SUR-LOIRE où elle rongea son frein avant de pouvoir partir avec une petite troupe. Elle éprouve également un réel sentiment lorsqu'elle rejoint le roi à la cour mais que ce dernier prend son temps. Jeanne d'ARC ne supportait pas ce confinement à attendre. Mais on peut en tirer deux enseignements. **Sur le plan humain, elle nous apprend à vivre avec l'ennui, la contrariété.** On subit ce confinement, on ne l'a pas choisi. Jeanne nous apprend qu'on ne peut vivre avec les autres que si on est capable, soi-même, de solitude. Comme elle, nous apprenons à vivre seul hors de nos canaux habituels. « Tu aimeras ton prochain comme toi-même », peut-on lire dans la Bible. C'est aussi cela le confinement : apprendre à s'aimer soi-même, à vivre avec soi-même. **Le deuxième enseignement de Jeanne d'ARC est que même dans cette solitude, nous ne sommes pas vraiment seul.** Dieu est là. Lorsque le confinement est rempli de Dieu, il devient une relation profonde. Tout au long de sa vie, Jeanne a toujours prié, elle allait facilement dans les églises, demandait à aller à la messe et se confessait quasiment tous les jours. Que ce soit lorsqu'elle était confinée ou non confinée, **Jeanne, c'est l'action dans la prière et la prière dans l'action.**

- Pourquoi parle-t-elle autant à la jeunesse ?

Le pape François en a parlé comme d'une prophétesse pour notre temps. Et c'est exactement cela : elle nous dit quelque chose sur la manière dont nous devons, nous, être des serviteurs à la manière du Christ. Au fond, elle est appelée par Dieu comme chacun l'est par le baptême. Et en réponse elle va y mettre le prix. **Il y a un vrai choix à faire pour suivre le Seigneur, il y a une vraie réponse à donner à Dieu. Elle y met le prix** jusqu'à mourir en martyr au bûcher de ROUEN.

LE DROIT À LA LIBERTÉ RELIGIEUSE EST LA BASE DE TOUS LES DROITS : les évêques de France ont été finalement -un peu entendus. « Le gouvernement est prêt à étudier la possibilité que les offices religieux puissent reprendre à partir du 29 mai », a annoncé Édouard PHILIPPE le 4 mai en présentant le plan de déconfinement du gouvernement au Sénat.

Les évêques avaient d'abord pensé qu'un retour aux messes publiques serait possible autour du 17 mai, voire le 21 mai, jour de l'Ascension. **Ils devront se contenter d'une hypothétique reprise des messes publiques pour la fête de la Pentecôte.**

On ne devrait pas prendre à la légère l'insistance des catholiques et des autorités de l'Église à obtenir la pleine liberté du culte, dans le respect de la loi légitime. **C'est un mauvais procès d'en faire des revendications de chrétiens « intransigeants », cabrés dans leur splendide isolement, rétifs à l'alignement « responsable » des autres confessions sur les décisions gouvernementales.**

Les références au message du pape François lors de la messe du 28 avril, appelant à la « prudence et à l'obéissance », sont également malhonnêtes. Les craintifs y ont vu un appel à la soumission silencieuse, ce qui est bien tout le contraire du sens chrétien de la vertu de prudence et de l'obéissance intelligente, telle que l'a expliquée l'archevêque de PARIS.

Dès lors que la liberté religieuse et du culte est sous contrôle de l'État, tous les autres droits humains sont immédiatement menacés.

La veille, le pape priait au contraire pour que « le Seigneur nous accorde à tous la grâce de la créativité en ce moment ». Le 20 avril, il donnait l'exemple des apôtres au cénacle, qui « ne se sont pas arrêtés à des mesures de précaution ». Samedi, le pape parlait d'une autre vertu, la force, associée à la foi : « Que le Seigneur nous donne la force - en temps de crise - de ne pas vendre notre foi. »

Or les demandes des évêques français, pour ne citer qu'eux, **s'inscrivent dans un juste discernement, parfaitement responsable, et toujours dans les limites des mesures de sécurité sanitaire les plus strictes** : « Nous comprenons la nécessité de la rigueur sanitaire, et au nom même de notre foi, nous la souhaitons », expliquait même Mgr Matthieu ROUGÉ, l'un des négociateurs de l'Église de France auprès du gouvernement.

Pourquoi donc cette affaire d'entraves injustes à la liberté du culte mérite d'être suivie de près, alors que le gouvernement libère les marchés mais surveille les églises, filtre les informations « sérieuses » et entretient le flou sur le traçage des données ? **Parce que le respect du droit à la liberté religieuse est le plus sûr indicateur du respect de la personne humaine et des libertés fondamentales.** **Dès lors que la liberté religieuse et du culte est sous contrôle de l'État, tous les autres droits humains sont immédiatement menacés.** Saint Jean-Paul II l'a dit mieux que personne : « Le droit à la liberté religieuse n'est pas simplement un droit parmi les autres droits humains, mais il est celui auquel tous les autres se réfèrent, car la dignité de la personne humaine a sa première source dans le rapport essentiel avec Dieu » (Discours à l'université La Sapienza, 17 mai 2003). Et il précisait même : « En réalité, le droit à la liberté de religion "est si étroitement lié aux autres droits fondamentaux que l'on peut soutenir à juste titre que le respect de la liberté religieuse est comme un « test » pour l'observance des autres droits fondamentaux" » (Discours au corps diplomatique, n. 6, Insegnamenti XII/1, 1989).

Or il va de soi que la liberté religieuse ne va pas sans la liberté du culte, et du culte public. Au ministre de l'Intérieur qui avance bien audacieusement que « la prière n'a pas forcément besoin de lieu de rassemblement », **les chrétiens soutiennent que « là où deux ou trois se rassemblent en son nom, Jésus est au milieu d'eux »** (Mt 18, 20). Ainsi, « **le Christ est toujours là auprès de son Église, surtout dans les actions liturgiques** » (Concile Vatican II Constitution sur la Sainte Liturgie, 7).

CONNAISSEZ-VOUS LES SAINTS DE GLACE ? : sens de l'observation de nos aïeux, ou croyances populaires qui remontent au Moyen Âge, les saints de glace sont connus pour être une période climatique jusqu'à laquelle il est recommandé de protéger ses cultures du gel ou d'attendre la fin de ces trois jours pour planter à l'extérieur.

Les saints de glace sont fêtés chaque année les 11, 12 et 13 mai, dates de la saint Mamert, saint Pancrace et saint Servais. Ce sont bien les deux évêques et l'adolescent martyr que l'on invoque encore aujourd'hui dans les dictons populaires. « Saint Servais, saint Pancrace et saint Mamert font à trois un petit hiver » ou encore « Attention, le premier des saints de glace, souvent tu en gardes la trace. »

- **Saint Mamert** serait né à LYON et devient prêtre un demi-siècle avant le baptême de Clovis. Le nom de saint Mamert, évêque de VIENNE, apparaît en 463. Il est célèbre pour avoir institué la prière des Rogations à la suite de plusieurs inondations et sécheresses. Il imagina mettre en place, **trois jours de suite, avant la fête de l'Ascension, des processions dans les champs pour demander au ciel la cessation de ces fléaux.** Le pape Léon III les rendit obligatoires dans toute l'Église au IX^e siècle.

- **Saint Pancrace** est, quant à lui, un jeune chrétien martyr de seulement quatorze ans ! Il fut décapité en 304 sous Dioclétien, au même âge et à la même époque que sainte Agnès. Il est le saint patron des enfants.

- **Saint Servais** (300-384) fut évêque de TONGRES et de MAESTRICHT et lutta aux côtés de saint Athanase d'ALEXANDRIE, pour défendre la pureté de la foi en la divinité du Verbe de Dieu, face à l'hérésie arienne.

Tant que leurs fêtes ne sont pas passées, les jardiniers restent donc prudents et les agriculteurs attentifs. « Quand il pleut à la saint Servais, pour le blé, signe mauvais. » Quant à nos lecteurs qui ont cédé à la mode de la barbe, sachez « qu'aux saints de glace, celui qui porte la barbe ne la rase pas pendant trois jours ! »